

- P.5 **ACTU**
La pépinière d'entreprises
d'Orsay
- P.9 **Conseils de quartiers**
Appel à musiciens
pour la Fête de la musique

BUDGET 2009

Nous concrétisons nos projets



Visuel du projet - Groupe scolaire de Mondétour / Atelier Franciosa Architectes

www.mairie-orsay.fr

sOrtir !

City raid Andros - 16 mai
Raid urbain citoyen à Orsay



ORSAY ACTU

P. 4 / Toute l'actualité de mai

- CAPS : la pépinière d'entreprises d'Orsay
- RER B - réunion publique avec Jean-Paul Huchon

> "ATTITUDE"

Développement durable au lycée Blaise-Pascal : tout nouveau, tout bio

AGORA

P. 8 / L'invité du mois : Vincent Boutillon.

On a retrouvé le graffeur d'Obama !!
 • **Points de vues** : éco-attitude : votre jardin et vous ; vos trucs et astuces

P. 9 / Conseils de quartiers : inscrivez-vous pour la Fête de la musique !

P. 10 / Associations : Ferdowsi - une association iranienne à Orsay



LE DOSSIER

P. 11 / BUDGET 2009 : NOUS CONCRÉTISONS NOS PROJETS

[Zoom sur le contrat avec le département]

DIAPORAMA

P. 14 / Notre ville en images



Sports en fête le 4 avril
 Gymnase M.-Th. Eyquem, 16h :
 les ateliers battent leur plein.

INFOS MUNICIPALES

P. 16 / Opinions

P. 17 / Carnet



À NOTER

P. 18 / Vos informations pratiques

P. 19 / Tags : s'exprimer, oui...

Dégrader, 3 fois NON !!!



Un budget 2009 conforme à nos engagements !

Nous venons d'adopter notre premier et vrai budget communal. Un budget sincère, transparent et conforme à nos engagements. Premier budget car, l'année dernière, devant la situation dont nous héritions - un surendettement critique, la nécessité de réintégrer des emprunts contractés par le SIEVYB, des factures 2007 non payées... -, nous avons été contraints de prendre des mesures difficiles et courageuses pour rétablir les comptes et préparer l'avenir.

Nous avons, surtout, été obligés d'augmenter les impôts communaux. Des impôts - n'en déplaise à ceux qui ont la mémoire courte - imputables à nos seuls prédécesseurs, au premier rang desquels l'ancien maire.

En dépit d'un contexte difficile - la crise immobilière réduit de 350 000 € les droits de mutation perçus par la ville et nous devons, cette année, rembourser 3 M € d'emprunts -, nous avons bâti un budget rigoureux et ambitieux qui concrétise des choix marqués du sceau du développement durable.

L'animation de la ville, la solidarité, la rénovation du patrimoine communal constituent les grandes priorités de l'année 2009. Quelques exemples pour illustrer ces orientations : nous soutiendrons le développement des conseils de quartier (150 000 €), mettrons en oeuvre le Plan d'aménagement et de développement durable (110 000 €), procéderons à un fleurissement économe en eau, réaliserons un bilan de performance énergétique des bâtiments (70 000 €) et installerons des châssis double vitrage dans toutes les écoles (50 000 €)...

Convaincus que le secteur associatif et ses bénévoles méritent un soutien réaffirmé, nous augmentons de 5,4 % les subventions communales. Le Centre communal d'action social - de plus en plus fréquenté par des Orcéens - verra ses moyens croître de 7,7 %. Nous reconduisons, par ailleurs, notre soutien à la dynamique association de commerçants.


En matière d'investissement, nous donnons la priorité à l'entretien du patrimoine et la mise aux normes des bâtiments et espaces publics : la piscine municipale (90 000 €), les routes et les trottoirs (500 000 €), le mur de la Bouvêche (113 000 €), l'agrandissement de l'école maternelle de Mondétour et la restauration des groupes scolaires (600 000 € en 2009).

Nous mènerons à bien ces politiques sans augmentation des impôts communaux et en réduisant considérablement notre dette. Elle est désormais de à 36.2 M€ contre 40.3 M€ au 1^{er} janvier 2008 ! Elle résulte de l'effort des Orcéens, d'une gestion rigoureuse et de l'engagement des agents communaux qui oeuvrent, chaque jour, à améliorer le service public municipal.

Nous voilà donc pleinement engagés dans la concrétisation de nos engagements. Prochainement, la signature de contrats avec le Conseil général et le Conseil régional nous apportera de nouvelles ressources pour mener à bien les investissements attendus dans les domaines sportifs, culturels et éducatifs.

Orsay avance, Orsay progresse. C'est donc sereins que nous envisageons l'avenir.

David Ros
maire d'Orsay
et vice-président
du Conseil général
lors du Conseil
municipal
du 25 mars

Bien fidèlement,




RER B

Réunion publique avec Jean-Paul Huchon - 26 mai

Pétition pour le maintien du souterrain public en gare d'Orsayville et dans les conseils de quartiers, collectes sur le site Internet de la ville et transmission aux dirigeants de la RATP de vos nombreux témoignages d'usagers du RER B, la mairie poursuit sa mobilisation et vous propose d'assister et de débattre sur le sujet le 26 mai à 20h, lors d'une réunion publique dédiée en présence de Jean-Paul Huchon, président du Stif (Syndicat des transports d'Île-de-France).

Invité par la municipalité, Jean-Paul Huchon, également président du Conseil régional d'Île-de-France, a répondu positivement à cette occasion de débat et d'échange avec les usagers de cette ligne où la qualité du service est controversée.

Venez nombreux, tous les avis comptent !

■ Le 26 mai à 20h
Salle Jacques Tati



“Save lives : clean your hands !”

C'est le slogan de l'Organisation Mondiale de la Santé qui organise, le 5 mai 2009, la journée mondiale sur l'hygiène des mains.

Comme en 2008, le Centre Hospitalier d'Orsay participera à cette journée de sensibilisation avec la tenue d'un stand d'information et la projection d'un diaporama dans le hall d'entrée de l'Hôpital Général.

Le lavage des mains, décliné en milieu hospitalier sous la forme d'une friction des mains au moyen d'une solution à base d'alcool, est, et restera toujours, l'arme la plus efficace contre la transmission d'agents responsables de maladies infectieuses.

Article rédigé par le Dr Colette Sauve-Seigle
Responsable Equipe Opérationnelle d'Hygiène / Centre Hospitalier d'Orsay.

■ 01 69 29 75 04
communication@ch-orsay.fr

du côté de nos commerçants

NOUVEAUX COMMERÇANTS

L'AUTRE BOUTIQUE

Bagagerie - maroquinerie - linge de maison
- accessoires de mode - bijoux - cadeaux
du mardi au samedi de 10 h à 19 h

1 bis allée Clément Faller

01 69 28 97 31

lautreboutique@gmail.com

ORSAY AUTOMOBILES

Bienvenue à Monsieur Lhuissier qui reprend
le garage FIAT, sous le nom d'ORSAY AUTOMOBILES

59 Bd Dubreuil

01 69 07 56 56

PROFESSION LIBÉRALE

Corinne Many, orthophoniste spécialisée dans les troubles
de l'apprentissage

12 rue Archangé

01 69 28 69 30 sur rendez-vous

CAPS

La pépinière d'entreprises d'Orsay

Située dans la zone d'activité «Parc Orsay Université» sur le plateau du Moulon, la pépinière d'entreprises d'Orsay est gérée, comme celles de Palaiseau et de Gif-sur-Yvette, par la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) depuis 2006. Elle a été la première à être certifiée AFNOR en 2002, ce qui garantit un engagement de qualité vis-à-vis des entreprises hébergées.

La pépinière d'entreprise est une structure d'hébergement temporaire proposant une palette de services indispensables à la création d'une entreprise : locaux, outils et services, accompagnement personnalisé trimestriel et temps d'échange avec des intervenants spécialisés et entre les trois pépinières de la CAPS.

La pépinière accueille principalement des entreprises en création (moins de 4 ans d'existence) et pour une durée de 48 mois au

maximum. Elles s'inscrivent dans des domaines d'activité très variés, allant des nouvelles technologies aux services aux entreprises.

La souplesse des contrats proposés, permet à la jeune entreprise de se développer progressivement. Pour entrer dans le dispositif, un examen des dossiers est effectué par un comité d'agrément composé de 20 partenaires économiques majeurs du plateau de Saclay, qui statuent sur la faisabilité du projet et la viabilité de l'entreprise.

■ www.scientipole.fr

Pour les créateurs d'entreprises, une pépinière est un lieu d'échange et de convivialité où l'on partage sur son expérience, ses difficultés et aussi ses solutions. On n'est plus tout à fait seul !

*Marie-Christine Jeanjean,
directrice des pépinières de la CAPS.*

REPÈRES

La pépinière d'Orsay c'est :

- 15 entreprises dont 5 entrées en 2008
- 25 bureaux de 20 à 50 m²
- Un taux de pérennité de 70 % après 5 ans
- 125 entreprises depuis la création en 1990



Entreprises hébergées à la pépinière :

- **4tivity** : Conseils en organisation des entreprises / systèmes d'information
- **Actaliance** : Conseils en ressources humaines / Bilan de compétence et d'orientation.
- **Agavero** : Agence en communication
- **Amberpoint** : Edition de logiciels d'entreprises
- **Asceo** : Conseils en management / négociation pour la recherche.
- **Avantage Nautilus** : Développement d'applications de réalité virtuelle et de simulation.
- **Essonne Cadres** : Association d'aide à la recherche d'emploi pour les cadres
- **Getrap** : Etudes travaux de construction.
- **Hekyom** : Conception de machines thermo-acoustiques de conversion d'énergie
- **Reseau P3mil** : Fédération de pépinières d'entreprises en Ile-de-France
- **Sense Management Consulting** : Conseils en stratégie / conduite du changement / responsabilité sociale d'entreprise (RSE)
- **SNK Intertrade** : Conseils en informatique / gestion de projets réseaux et Internet
- **Unipay's Intelligence** : Produits et logiciels pour la sécurisation des transactions de paiement et leur authentification
- **Vetpharma** : Conseils / prestations de services auprès des laboratoires vétérinaires
- **Wavesoft** : Editeur logiciels comptables/gestion commerciale

Le compostage, c'est de saison !

Avec les beaux jours, l'envie de jardiner revient. Savez-vous que vous pouvez allier l'utile à l'agréable en compostant vos déchets de cuisine et de jardin ?



Patrick Voisin, directeur des services techniques de la mairie, présente le livret sur le compost des Jardiniers de France, qui sera remis à chaque participant de la formation.

Le compost une décomposition, en présence d'eau et d'air, de la matière organique par des êtres vivants (insectes, acariens, vers, champignons, bactéries....).

Pourquoi composter ?

- Valoriser les déchets organiques : une poubelle d'un ménage est constituée d'environ 50 % de déchets organiques biodégradables.
- Améliorer la qualité des sols : le compostage permet de « rendre » au sol une matière organique dont il a besoin pour conserver sa fertilité (vous évitez ainsi d'acheter un terreau équivalent dans les grandes surfaces spécialisées).
- Limiter les quantités de déchets collectés et traités par la collectivité : chaque année, la production de déchets augmente de 1,5 % et

ce sont autant de camions qui circulent dans nos rues et de coûts pour la collectivité donc pour le contribuable.

Que peut-on composter ?

- les déchets de jardin : feuilles, tontes de gazon, tailles de haies, fleurs fanées, branchages, paille, sciure de bois,
- les déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, restes de repas, coquilles d'œufs broyées, le thé, le marc de café, le pain,
- l'essuie-tout, les mouchoirs en papier,

Évitez de composter : les coupes de thuyas et de résineux, les os, les restes de viande ou de poisson, les agrumes, les graisses, les déchets d'animaux, les poussières.

Pour ceux qui pratiquent déjà le compostage ou pour ceux qui ont envie de s'y initier, la ville et le SIOM vous invitent à une formation le 23 mai de 9h30 à 10h30 à la mairie d'Orsay (sur inscription uniquement).

À l'issue de la formation, les habitants se verront remettre un livret, réalisé par les Jardiniers de France. Et pour ceux qui en font la demande, les services techniques pourront leur fournir un composteur.

■ SIOM • 01 64 53 30 00
contact@siom.fr

Bien réussir son compost

- Mélanger à parts égales les matières «brunes» (bois de taille, paille, feuilles, marc de café, essuie-tout...) et les matières «vertes» (gazon, herbes, épluchures...).
- Couper et déchiqueter les différents déchets : cela augmente les surfaces d'attaque par les micro-organismes.
- Aérer le contenu du composteur.
- Maintenir l'humidité en couvrant le compost, arroser si nécessaire.

vite dit
bien dit

Élections européennes

Dimanche 7 juin - 8 h à 20 h

Votez pour élire vos représentants au parlement européen. Si voter est un droit, c'est aussi un devoir !

Piscine municipale : déjà un air de vacances

La saison estivale a redémarré depuis le 25 avril à la piscine municipale, qui a ouvert son bassin extérieur.

Jeunes, préparez votre été

Après les vacances d'hiver, il est temps de préparer l'été.

Les jeunes orcéens qui sont intéressés par les séjours organisés par la mairie peuvent contacter le service jeunesse. Attention, nombre de places limité !!!

accueiljeunes@mairie-orsay.fr
01 69 29 01 49

Foire à tout du Centre T.I.C et Puces : brocante multimédia

À l'occasion de la Foire à tout du Centre, **dimanche 14 juin**, la mairie propose pour la 1^{ère} fois, une brocante multimédia : profitez du stand gratuit à l'entrée du parc East Cambridgeshire pour déposer vos ordinateurs et périphériques de 10 h à 12 h. Les vieux matériels seront quant à eux, récupérés par le SIOM. Des associations orcéennes et le service jeunesse proposeront également des ateliers multimédia l'après-midi.

Les bibliothèques d'Orsay

seront exceptionnellement fermées les samedis 2 et 9 mai 2009.

Elles seront en revanche ouvertes le vendredi 22 mai.

Permanence impôt

Dans le cadre de la campagne de renseignements au titre de l'impôt sur le revenu 2008, une permanence est assurée à la mairie mercredi 20 mai de 9 h à 12 h et à la mairie annexe de Mondétour de 14 h à 17 h sur rendez-vous uniquement.

Mairie : 01 60 92 80 00
Mairie annexe : 01 69 28 87 45





Des pas orcéens pour la science

Monsieur Manh-Cuong Do, enseignant-chercheur et directeur-adjoint de l'UFR STAPS à l'université Paris-Sud XI, travaille actuellement sur un projet consistant à « dresser une cartographie de l'état d'équilibre postural » des Orcéens de plus de 20 ans. L'âge avançant, la probabilité de chuter augmente. L'objet de l'étude est donc de connaître avec précision l'âge à partir duquel le processus d'équilibre se dégrade. Pour cela, le chercheur doit mesurer et observer un panel de 1 000 Orcéens de plus de 20 ans.

Soutien actif et partenaire, la mairie d'Orsay s'associe à cette étude et met à disposition du chercheur un espace dédié ainsi que le matériel adéquat pour opérer ses recherches au cours de quelques manifestations municipales. Le principe est simple : faire quelques pas sur un plateau appelé plate-forme «Zebris» ! Orcéens volontaires, faites un pas pour la science !

■ Retrouvez le stand du chercheur lors du City Raid le 16 mai et à la Foire à tout du Centre le 14 juin.

«attituDDe»
VOTRE RENDEZ-VOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE



Brigitte Goulet,
intendante du lycée
Blaise-Pascal.

"Développement durable" : concilier le progrès économique et social et la préservation de l'environnement. L'environnement, un concept «patrimoine» à transmettre aux générations futures.

Développement durable au lycée Blaise-Pascal : tout nouveau, tout bio

C'est dans ce contexte et vers cet objectif que Brigitte Goulet, intendante au lycée Blaise-Pascal d'Orsay, envisage sa mission : «Nous menons depuis 2005 des actions très variées au sein du lycée, allant de l'installation de lampes économiques et de minuteurs, au compostage, en passant par la mise en place de réducteurs de débit d'eau dans les douches, les sanitaires, la cantine et dans les logements de fonction ».

Aujourd'hui, le lycée Blaise-Pascal fait partie des 10 lycées d'Île-de-France retenus pour l'appel à projet «restauration biologique», lancé par la région. En partenariat avec le Groupement d'agriculteurs biologiques d'Île-de-France (GAB IDF), celui-ci conseille le lycée sur les circuits d'approvisionnement. Tout le monde s'y retrouve : les agriculteurs bio bénéficient de nouveaux débouchés, le lycée obtient des subventions de la Région pour acheter les aliments et les élèves consomment des produits de meilleure qualité. Depuis le printemps 2008, le lycée a inscrit à son menu un repas bio avant chaque vacance scolaire ainsi que du pain, et des laitages une fois par semaine. Et après enquête, 80 % des élèves interrogés sont satisfaits.

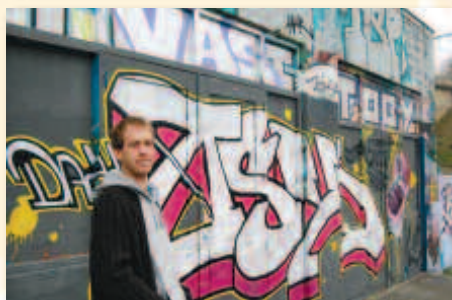
Les actions menées au lycée

- Utilisation de néons et lampes basses consommation
- Minuteriers dans les couloirs et les toilettes
- Détecteurs de présence dans les toilettes
- Robinets mousseurs dans les sanitaires/restauration/logements de fonction
- Poches d'eau dans les réservoirs WC
- Vernis solaire sur les vitres du 3^e étage
- Désherbage alternatif thermique et compost

Soit une économie de 35 000 kw/h et une consommation d'eau en baisse.

L'invité du mois

Vincent Boutillon, peintre décorateur orcéen
Le talentueux graffeur d'Obama



Orcéen depuis 3 ans, **Vincent Boutillon** «graffe» depuis 8 ans. L'année dernière, l'artiste suit une formation de peintre-décora-

teur et exerce depuis son activité en tant que travailleur indépendant. En juin 2007, il a participé au festival de Massy où il a animé des ateliers graffs dans différents quartiers de la ville.

Sensible à l'élection d'Obama, Vincent Boutillon a l'idée de reprendre le portrait de Shepard Fairey et d'en faire un graff sur le mur d'expression libre place du marché du Centre. Bonne initiative, sa reproduction fera la couverture du 1er magazine de 2009.

Ce mur, fréquenté par une dizaine d'habitants, surprend les artistes par sa situation

en plein centre-ville. Pour le respect du travail de chacun, quelques règles sont connues de tous et notamment celle de bien recouvrir le graff avant de peindre dessus.

Par le biais de sa formation, Vincent a réalisé une dizaine de peintures à l'huile et acrylique. Motivé et passionné, l'artiste imaginerait bien faire une expo ...et pourquoi pas dans sa ville...à suivre !

■ Vincent Boutillon : 06 76 96 97 68 - boutillonvin@hotmail.com

pOints de vues

ECO-ATTITUDE

Votre jardin et vous : trucs et astuces !

Michel Léopold (Centre)

«Je ne suis pas contre les «mauvaises herbes» dans mon jardin. Par exemple, les pissenlits, à partir de leurs pétales, j'en fais de la confiture, la Cramailotte (recette régionale de Franche Comté), qui surprend mes invités !»

Michèle Vedel (Le Guichet)

«J'ai un composteur depuis 2-3 ans et je m'en sers régulièrement dans mon jardin. J'ai également un broyeur pour réutiliser les déchets verts. Je fais toujours du purin d'orties (très malodorant), que je réprends sur mes rosiers ou dans la terre, sous mes plants de tomates, pour les rendre plus résistantes».

Maryse Tognini (Mondétour)

«J'ai une partie dans mon jardin qui est un petit bois. J'y mets pratiquement tous mes déchets verts. Je ne mets que les grandes branches au tri sélectif. J'ai l'habitude de mettre toute mon herbe tondue aux pieds des petits arbustes, ce qui permet de garder l'humidité l'été et d'empêcher la repousse des mauvaises herbes».

Édithe Dhomps (Centre)

«Je ne fais pas du tout de compost. J'utilise les sacs de déchets verts. Je n'utilise aucun produits pour désherber, je fais tout à la main... dans mon jardin, j'ai une partie avec des fleurs et une partie potager avec tomates, poireaux, salades, framboisiers... tout pousse naturellement avec des «mains vertes» !»

Vincent Arnould (Guichet)

«J'ai un petit jardin mais qui est un vrai marécage l'hiver et qui est tout sec l'été ... du coup, on est démotivés pour s'en occuper ... mais peut être un jour».



Il faut relancer l'investissement des quartiers dans l'organisation des manifestations de la ville. La fête de quartier du 4 juillet compte sur la participation des habitants.

Michel Labbeye (membre de la commission Animation du Guichet)



Les membres de la commission animation du Guichet avancent sur la fête de la musique du 21 juin et sur la fête de quartier du 4 juillet.

Conseils de quartiers

Participez et inscrivez-vous à la fête de la musique !

Dans le cadre des trois jours de festivité d'«Orsay en musique», les conseils de quartiers s'investissent dans l'organisation de leurs animations le dimanche 21 juin. L'objectif est multiple : proposer une journée festive qui anime les quartiers, développer des liens inter quartiers et enfin, favoriser tous les styles de musique.

Le maire met à disposition des habitants et des conseils, des points de branchements électriques pour des «scènes de rue» : au Guichet (parking des Planches et face au bar-tabac «La Terrasse»), à Mondétour (place du Marché).

Maintenant, avis aux amateurs !! Les conseils de quartiers et les commissions au groupe de travail dédiées, organisent la programmation. Inscrivez-vous ! Parce que la fête de la musique est avant

tout une fête populaire et spontanée, n'hésitez pas, sortez ! Jouez ! Investissez les rues de votre ville pour la remplir de vos talents. Et ce, bien entendu, dans l'esprit de civisme que revêt cette fête : maintien de la propreté, de la sécurité et du respect d'autrui. C'est le meilleur gage de pérennité pour cette fête collective.

Dans cet esprit, l'animation sera au détour de chaque rue à Orsay. Pour l'occasion, les bars et terrasses seront ouverts dans votre ville !

Musiciens en herbe, amateurs ou confirmés, de tous registres musicaux, investissez la ville et faites la vibrer au son de vos instruments ce dimanche 21 juin !

■ **Inscriptions : 01 60 92 80 47**
conseilsdequartiers@mairie-orsay.fr

nos rendez-vous

SAMEDI 6 JUIN : 1 AN DE CONSEILS DE QUARTIERS RÉUNION INTER-QUARTIER

Pour clôturer la première année de lancement des conseils de quartiers, une réunion inter-quartiers est organisée le samedi 6 juin salle Jacques Tati. Un temps d'échange nécessaire et attendu qui sera l'occasion de faire un point sur ces premiers mois de mise en place et avant de démarrer une nouvelle session qui verra le lancement de la Charte des conseils de quartiers et l'élection des bureaux.

Venez nombreux découvrir ou suivre cette démarche de démocratie locale !

■ RDV 10 H SALLE JACQUES TATI

Suivi d'un apéritif et d'un grand pique-nique convivial dans le parc East/Cambridge shire.

Conseils de quartiers : 01 60 92 80 21
conseilsdequartiers@mairie-orsay.fr

REUNION PUBLIQUE - 5 MAI

Rue de Chartres / Hucherries

Le département de l'Essonne s'est engagé à requalifier la rue de Chartres, où les circulations sont jugées bien trop dangereuses. Sujet très largement débattu lors des conseils de quartiers -et de la commission dédiée- du Centre, notamment lors de la présentation du projet départemental actuel. A cet égard, David Ros a invité Monsieur Thierry Mas-Mory, du Conseil général de l'Essonne à une réunion publique afin de présenter l'état actuel des avancées.

Un double objectif :
 - vous présenter l'état d'avance-

ment des plans dessinés par le Conseil général,
 - entendre la voix de ceux qui vivent la rue de Chartres au quotidien, prendre en compte vos remarques (circulations douces, sorties de résidences...) afin de présenter une proposition optimisée.

Une date : les travaux pourraient démarrer début 2011. Venez nombreux contribuer au projet !

■ **Mardi 5 mai, rendez-vous**
 salle du conseil
 de l'Hôtel de ville - 20h30

FERDOWSI,

Une association iranienne à Orsay



*Les «Haftsin» («7 sin»), symboles de la nature sont sept aliments dont le nom commence par «sin» en persan. À ces «7 sin», on ajoute un miroir, une ou plusieurs chandelles, des œufs peints, et un bocal avec un poisson rouge vivant.

Créée en 2000 à l'initiative de quelques familles franco-iraniennes, l'association donne des cours de persan et organise depuis 2005 des événements qui remportent un vif succès : conférences sur le zoroastrisme (religion de l'Iran), Saadi, grand poète et humaniste persan du XIII^e siècle, «Rumi et son soufisme»..., expositions de photos, carnets de voyages sur les prestigieuses villes de l'Iran ...

Mais le principal événement de l'association est le «Noorouz», le nouvel an iranien qui a lieu le 1^{er} jour du printemps. Cette année, ce passage a eu lieu le 20 mars. «Noorouz» remonte à plus de 3000 ans en Iran et dans la plupart des pays de culture iranienne et s'inscrit dans la tradition du système de croyances zoroastriennes. Les festivités du «Noorouz» durent 15 jours avec trois temps forts :

- la fête de «Chahar-Shanbeh Souri» (der-

nier jour de l'année iranienne : les gens allument des feux et, en sautant par-dessus, prononcent la phrase rituelle : «je me purifie en te laissant ce qui est mauvais en moi et en prenant ta belle couleur rouge». Il s'agit d'un rite de purification du corps et de l'esprit;

- le jour de «Noorouz» (le premier jour du printemps), la famille se réunit autour d'une table dressée avec les «Haftsin»*.

- la fête de «Sizdah Bedar» (le «13^e jour» après le jour de Noorouz) où les familles font d'immenses pique-niques et jettent dans la rivière ou dans la mer les «sabzi» et forment des vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

L'objectif est de se mettre en harmonie avec la nature qui renaît...

■ Christine Safakhah - 01 69 28 35 16
ou Reza Djafari - 01 69 29 03 72 /
<http://djafari.free.fr/Ferdowsi>

CPO : passion photo (Club photographique d'Orsay)

Le Club Photographique d'Orsay (CPO), atelier de la MJC Jacques Tati, rassemble les amateurs débutants ou confirmés, désirant partager dans une ambiance conviviale, leur goût commun pour la photographie argentique ou numérique.

Il met à la disposition de ses adhérents : matériel de studio, de développement et de tirage ; pratique de l'analyse critique des photos (expression et langage de l'image) lors des réunions bimensuelles.



Le CPO participe aux expositions et concours régionaux (régulièrement primé), et à la couverture photo de certains

événements municipaux ou de la MJC : merci et reconnaissance pour son investissement (dernier exemple encore ce mois-ci avec la photo du festival Or'Chant - p. 14)

■ Fabienne Courtasson :
01 69 28 83 16 /
ateliers@mjctati.org
CPO : <http://cporsay.free.fr>

vite dit bien dit

• APPEL À BÉNÉVOLES : Les Crocus

L'accueil de jour pour les malades atteints de la maladie d'Alzheimer "les Crocus" recherche des bénévoles pour aider l'équipe d'animation.
01 60 12 39 47

• Héberjeunes

Met en relation des étudiants à la recherche d'un logement et des propriétaires proposant une chambre ou un studio en location. La rentrée de septembre se prépare dès maintenant, contactez-les !
heberjeunes.asso@u-psud.fr -
www.heberjeunes.fr 01 69 15 65 44 / 35 83

• Orsay sous les palmiers

Samedi 6 juin de 9 h 30 à 19 h, l'association des commerçants « comm'Orsay » vous propose une grande journée commerciale en centre-ville avec offres promotionnelles et ventes flash. Rues piétonnes / stationnement gratuit parking Dubreuil.

BUDGET 2009

NOUS CONCRÉTISONS NOS PROJETS



Vote du budget de la ville 2009 – Conseil municipal du 25 mars 2009.

Budget 2009 : un budget sans hausse des taux communaux, malgré un contexte difficile

“ *Le bouclage du budget 2009 s’est effectué dans un contexte difficile. En effet, la crise se répercute directement sur les finances de la ville par une diminution des recettes liées aux transactions immobilières (droits de mutation). La perte pour 2009 est estimée à 350 000 € soit 3% des impôts communaux (Taxe d’Habitation et Taxe Foncière).*

De plus l’endettement excessif de la ville, évalué à environ 2,5 fois celui des communes de même taille démographique, impose des remboursements d’emprunt très élevés chaque année, représentant 16,6% des 28,3 M€ de dépenses du budget !

Or, à la différence de l’Etat, la commune doit équilibrer son budget en recettes et en dépenses. Il a été nécessaire de maîtriser nos dépenses par une gestion rigoureuse, notamment en matière de personnel, de façon à pouvoir mettre en œuvre les engagements de notre programme, tout en diminuant la dette. Toutefois, comme nous nous étions engagés, le montant global des subventions aux associations augmentera de 5,4%. Celle du Centre Communal d’Action Sociale de +7,7%.

Ces augmentations seront notamment compensées par les économies réalisées suite aux nouvelles négociations entre la ville et les entreprises gestionnaires des parkings et du stationnement. Trois gros investissements seront subventionnés à hauteur de 39% par un contrat quinquennal avec le Conseil général (demande en cours voir p. 13).

Au final, il a été possible d’équilibrer le budget sans augmenter les taux des impôts communaux tout en maintenant tous les services pour les Orcéens. Et la dette va effectivement diminuer, passant de 40,3 M€ en janvier 2008 à 36,2 M€ fin 2009. ”

Jean-François DORMONT

Maire-adjoint chargé des affaires générales, des finances et du personnel municipal

Budget 2009

Nous concrétisons nos projets

Le budget primitif 2009 a été voté par le conseil municipal le mercredi 25 mars 2009. Un budget rigoureux dans la gestion des dépenses de fonctionnement au service d'un programme d'investissements ambitieux construit dans un esprit solidaire, citoyen et durable.

Les 5 principaux objectifs 2009 :

ANIMATION DE LA VILLE ET SOLIDARITÉ



- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :+ 7,7 %
- Soutien des actions menées par l'association des commerçants.
- Subventions aux associations orcéennes :+ 5,4%
- Subvention à l'association «Echanges avec Dogondoutchi-Niger» (solidarité et partenariat international) :2 000 €
- Conseils de quartiers :150 000 € (à noter : les dépenses proposées par les conseils de quartiers ne sont pas engagées directement. Les propositions doivent être votées par le Conseil municipal pour une action en toute transparence).

DÉVELOPPEMENT DURABLE



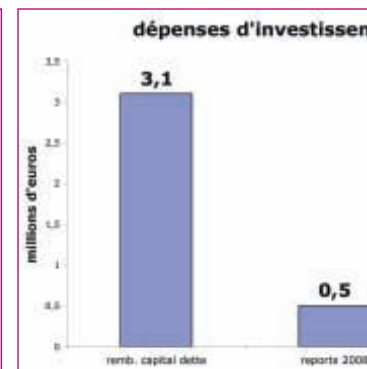
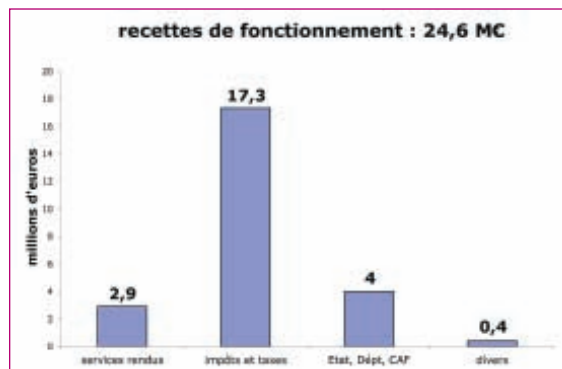
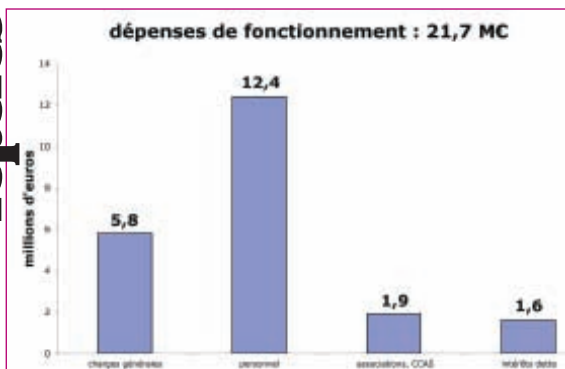
- Bilan de performance énergétique des bâtiments : ...70 000 €
- Dispositifs moins énergivores pour les illuminations de fin d'année :20 000 €
- Désherbage avec techniques alternatives :100 000 €

ENTRETIEN ET RÉNOVATION DU PATRIMOINE COMMUNAL



- Mur de la Bouvèche :113 000 €
- Piscine :90 000 €
- Voirie :500 000 €
- Renouvellement parc informatique école primaire du Guichet :20 000 €

repères



La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement représente l'autofinancement de l'investissement.



**DES INVESTISSEMENTS
TOUT EN DIMINUANT LA DETTE**



- Travaux au groupe scolaire de Mondétour (cf : contrat quinquennal) :600 000 €
- diminution de la dette :emprunt de 0,8 M€, inférieur au remboursement en capital (3,1 M€)

**UNE GESTION RIGOUREUSE
(36,7 millions d'euros de dette au 31/12/2009)**



- Marchés négociés en baisse :
- éclairage : - 64 000 €
 - pour le stationnementun gain de 130 000 € suite aux nouvelles négociations entre la ville et les entreprises qui gèrent les parkings et stationnement

→ Pas d'augmentation des taux d'impôts communaux

**Zoom sur le contrat
avec le département :**

**un soutien déterminant
pour la réalisation de
projets de la commune**

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le Conseil général a mis en place un nouveau dispositif de soutien financier à l'équipement des communes essonniennes. Les contrats départementaux quinquennaux permettent de subventionner des travaux d'investissement sur une période de 5 ans.

Condition : les actions financées dans ce cadre doivent s'inscrire dans les objectifs de la politique départementale de développement durable et solidaire.

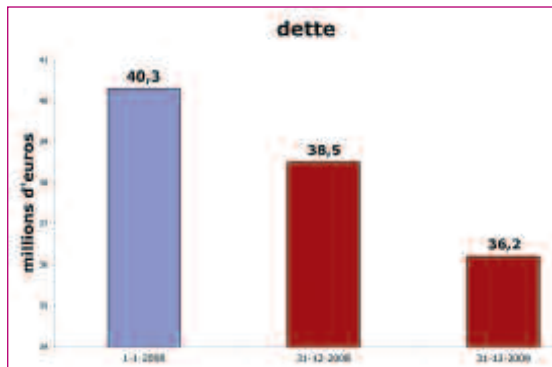
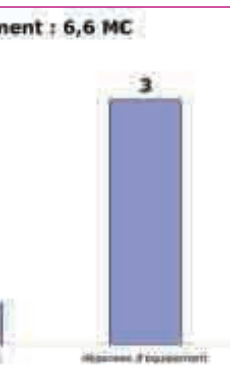
La mairie a ainsi présenté 3 projets susceptibles de bénéficier des subventions du Conseil général à hauteur de 39 % :

- 1) la rénovation de l'école maternelle de Mondétour et l'extension du restaurant scolaire,
- 2) la construction d'un terrain synthétique de football,
- 3) la couverture de deux courts de tennis et création d'une salle polyvalente et d'un club House aux tennis de Mondétour.

Ces trois projets s'inscrivent en conformité aux critères de «Haute Qualité Environnementale» définis par le Conseil général. Il s'agit principalement de conditions relatives aux choix des produits et procédés de construction, à la limitation des nuisances provoquées par les travaux, à l'utilisation des énergies renouvelables et à la relation harmonieuse avec l'environnement :

- École de Mondétour : toiture végétalisée, ossature en bois et isolation en chanvre, etc.
- Terrain synthétique de football : sols en caoutchouc recyclé, éclairage mesuré, «chantier propre», etc.
- Couverture des tennis : utilisation de panneaux photovoltaïques (récupération de l'énergie).

La délibération votée à l'unanimité par le Conseil municipal du 25 mars dernier, a ainsi autorisé la commune à déposer une demande de subvention départementale auprès du Conseil général de l'Essonne pour réaliser, sur une période de cinq ans, ce programme de rénovation.



VOTRE MAGAZINE PRIMÉ AU GRAND PRIX DE LA PRESSE MUNICIPALE ! •



Prix de la direction artistique remis à Marie-Pierre Digard, 1^{ère} adjoint au maire.

Le 9 avril au Parc Floral de Paris, **votre magazine municipal a été nominé dans toutes les catégories ! (éco-conception, direction artistique, direction éditoriale)**, et primé pour sa direction artistique. Moins d'un an d'existence pour la nouvelle formule du magazine et

déjà une reconnaissance au Grand Prix de la Presse Municipale organisé par l'Association des Maires d'Île-de-France et ses partenaires. Le Prix de la direction artistique récompense les critères formels du support : lisibilité, modernité de la maquette et originalité, qualité et choix des

photos, illustration de l'information, attrait pour le lecteur... Entièrement créé en interne, "Orsay, notre ville" est le fruit d'un travail collectif et d'une volonté municipale portée par le maire, David Ros, et ses élus. Un seul et unique objectif : la qualité d'information et de communication due aux Orcéens.

1^{ÈRE} CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ •



Fiona Gidel, 18 ans, reçoit sa 1^{ère} carte d'électeur des mains de David Ros, le samedi 4 avril dernier à l'Hôtel de ville.

CENTRE DE LOISIRS LES P'TITS LOUPS DE MONDÉTOUR •



Des vacances de Pâques actives et gourmandes pour les 3-6 ans !

L'ÉQUIPE D'ÉCOSSE DE RUGBY •



La sélection des - de 19 ans de l'équipe d'Écosse est venue s'entraîner sur le terrain d'honneur du stade d'Orsay le vendredi 3 avril.

**FESTIVAL OR'CHANT
750 PERSONNES SUR 2 JOURS •**

Le festival Or'Chant, organisé par la MJC Jacques Tati ... du chant décalé qui vaut de l'Or !



• FORUM DES JOBS D'ÉTÉ – JEUDI 26 MARS



173 annonces, 250 enseignes démarchées et 182 jeunes présents : un grand succès pour cette 8^e édition organisée par le service jeunesse !

• 2^E WEEK-END JAZZ – 4-5 AVRIL



Gros succès pour la Jam Session. Impros et reprises interprétées par plus de 100 participants, professionnels et amateurs. Un grand boeuf !
Retrouvez un extrait vidéo de la Jam Session sur www.mairie-orsay.fr rubrique "Sports, jeunesse, culture".

FÊTE DU SPORT

Samedi 4 avril

La fête du sport «autrement» dans nos quartiers, gymnases, stade, piscine, lac du Mail, grâce au service des sports, à l'office municipal des sports et à Peach'up, partenaire de l'événement.





ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UNE ATTITUDE RESPONSABLE ET SEREINE POUR UN BUDGET D'AVENIR

Après une année de mandat, malgré un endettement excessif et la chute des transactions immobilières qui entraîne une diminution de 350 000 euros des recettes perçues par la commune, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux des impôts tout en réduisant la dette d'Orsay de plus de 4 millions d'euros depuis janvier 2008.

Gestion rigoureuse, demandes de subvention nombreuses auprès de l'ensemble de nos partenaires, réduction de certaines dépenses, autant d'actions qui nous ont permis de dégager quelques marges pour rester dans le cadre que nous nous étions fixé, malgré le contexte économique difficile.

Cette démarche nous a notamment permis de maintenir ou d'augmenter les subventions des associations, mais aussi de soutenir le Centre Communal d'Action Sociale en augmentant son budget de 7,7%.

Par ailleurs, nous nous sommes toujours efforcés d'être à l'écoute de vos remarques comme de celles émanant de la minorité. Nous regrettons donc que celle-ci n'ait pas voté le budget. La minorité a demandé une réduction de 150 000 euros du budget sans que l'on sache exactement sur quel poste ou sur quel projet.

L'année dernière la moitié de la minorité n'avait pas voté contre l'augmentation d'impôt qui nous avait été imposée par les choix de gestion de la municipalité précédente. Aujourd'hui certains semblent avoir changé d'avis ou oublié ce vote pourtant extrêmement clair.

A cela s'est ajoutée la critique de l'augmentation de certains tarifs. Nous pourrions tous les reprendre, quelques exemples :

- l'augmentation des tarifs du cimetière ont été imposés par la loi du 19 décembre 2008 qui stipule que le taux de vacations funéraires doit être compris entre 20 et 25 euros, nous l'avons passé à 20 euros. Seulement deux voix de l'opposition ont d'ailleurs voté contre cette obligation.
- les tarifs des classes de découverte : les votes ont été unanimes sur leurs réajustements nécessaires.
- la révision des tarifs d'entrée de la piscine municipale : seulement la moitié de la minorité a voté contre.

Notre commune n'est pas dans une situation financière idyllique, loin s'en faut. C'est la raison pour laquelle nous devons avancer avec la rigueur nécessaire, afin de reconstruire les fondations de notre ville pour un avenir serein. C'est ce que nous avons fait à travers ce budget, c'est ce que nous faisons également à travers les demandes de subventions diverses que nous avons récemment présentées au Conseil général.

ÉQUIPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Hausse masquée des impôts à Orsay

En 2008, les impôts à Orsay ont augmenté de 11%. La majorité actuelle proclame triomphalement aucune hausse en 2009. Mais que cache cet effet de manche?

Depuis les dernières élections, tous les tarifs des services au citoyen ont augmenté, parfois de 30% : la restauration scolaire, la piscine, les séjours de classe découverte, la location de salles municipales et même ceux du cimetière.

Si au moins ces ponctions devaient servir à améliorer la qualité du service rendu. Mais chacun a déjà pu constater une dégradation générale !

Il est impossible de croire que les impôts n'augmenteront pas à Orsay cette année. Car la pression fiscale va encore augmenter de plus de 3%. En conséquence, les impôts auront pris +15% en deux ans.

Cet argent n'est pas perdu pour tout le monde puisque 150.000 € seront affectés aux conseils de quartiers sans justification grâce au lobbying de certains. Les associations recevront un bonus de 5,4% ? Dommage que ce soit surtout pour la MJC et les relations internationales au détriment de part jeunesse et de l'action sociale. Et que dire des multiples études préalables commandées aux amis du Conseil Général ?

Au nom de tous ceux qui nous ont fait confiance et pour redonner du pouvoir d'achat aux Orcéens, nous avons proposé une alternative réaliste mais plus rigoureuse qui permettait 150.000 € d'impôt en moins.

Malheureusement le maire a balayé cette proposition tout en reconnaissant que cette alternative ne toucherait pas fondamentalement le budget. La démocratie participative a bon dos !

L'investissement est le grand perdant de ce budget; il devient notoirement insuffisant pour l'entretien de notre patrimoine. M. Ros l'a publiquement reconnu. Veut-il laisser péricliter Orsay et lui redonner son visage délabré des années 1990 ? Contrairement à la Faculté en décrépitude, le patrimoine de notre ville n'aura pas la chance d'être reconstruit par des deniers de l'Etat.

« Pour Orsay » a voté contre ce deuxième budget qui au lieu de montrer un volontarisme n'affiche que du laisser aller.

Pour Orsay, le 10 avril
pourorsay@gmail.com



Bienvenue à nos nouveaux Orcéens

MARS :

Janelle Eray le 8 mars 2009 / Valentin Leconte le 12 mars 2009 / Sahar Boughzou le 15 mars 2009 / Loane De Sa le 15 mars

2009 / Macha Gilev—Perret le 17 mars 2009 / Louise Reiss le 19 mars 2009 / Héry Payet-Desruisseaux le 21 mars 2009 / Yoan Castellani le 24 mars 2009 / Gabriel Maillet le 25 mars 2009 / Kyrian Boudjema—Roiseux le 27 mars 2009 / Anthony Zbedy le 27 mars 2009 / Mariam Kourouma le 28 mars 2009

AVRIL :

Matheo Ribeiro le 1^{er} avril 2009

Félicitations aux jeunes mariés

AVRIL :

Jérémy Bauduin et Mélanie Benoist le 11 avril 2009

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

MARS :

Camille Piton le 17 mars 2009 / André Lavacherie le 20 mars 2009 / Jeanne Mehat le 24 mars 2009 / Clémentine Pham Huu Tri le 27 mars 2009

AVRIL :

René Dubois le 2 avril 2009 / José Ferreira Lourenço le 8 avril 2009

EQUIPE MUNICIPALE



Élisabeth Delamoye, jusqu'alors conseillère déléguée à la petite enfance, a été élue adjointe au maire chargée des affaires scolaires et périscolaires et de la petite enfance lors du Conseil municipal du 25 mars.



José Goncalvez, intègre l'équipe municipale en tant que nouveau conseiller municipal.

Par ailleurs, suite au décès de Jean-Michel Cour, **Stanislas Alphen**, référent au conseil de quartier du Guichet, s'est vu confié par le maire la délégation bâtiments, voiries et équipements.

TOUS LES COMPTES RENDUS SUCCINCTS DE CONSEILS MUNICIPAUX SUR www.mairie-orsay.fr OU SUR DEMANDE À sgconseil@mairie-orsay.fr 01 60 92 80 80

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE
• Mercredi 27 mai – 20 h 30

CANTINE SCOLAIRE - Le forfait mensuel de la restauration scolaire, mis en place depuis janvier 2009, a été calculé en multipliant le nombre de jours de restauration décompté entre le 1er janvier et le 2 juillet, évidemment, hors jours fériés et vacances scolaires. Le total ainsi déterminé a été divisé par 6 en vue d'obtenir un forfait mensuel. La facturation prend donc en compte le nombre de jours réels, les jours fériés ayant été déjà décomptés.

SURVOL D'AVIONS - De nombreux survols d'avions abusifs ont été constatés sur le quartier Bois du Roi/Jean Jaurès ces derniers temps. Si la municipalité peut adresser un courrier relatif au sujet aux Aéroports de Paris (ADP), les usagers doivent néanmoins les saisir individuellement. N'hésitez pas à signaler ces abus à ADP, et nous tenir informés de vos démarches individuelles, ils auront d'autant plus de poids qu'ils seront nombreux !

■ environnement.orsay@adp.fr • 01-49-75-25-85 / 01-70-03-44-55
• 01-70-03-40-62

ERRATUM

Suite à la remarque judicieuse d'un lecteur avisé, nous vous prions de nous excuser d'une erreur glissée malencontreusement en page 19 de votre magazine d'avril.

Dans l'encadré "A jeter", il y a lieu bien évidemment de supprimer "télévision, électroménager, lave-vaisselle, réfrigérateur, four à micro-ondes" qui ne doivent plus être déposés aux encombrants depuis novembre 2006. Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) doivent être rapportés chez un distributeur en cas de nouvel achat, ou déposés en déchetterie ; tel qu'indiqué en bas de l'encadré.

pratique

COLLECTE DES ENCOMBRANTS JUIN

• Mardi 12 : secteur 1 / mercredi 13 : secteur 2 / jeudi 14 : secteur 3
(détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

Merci de respecter ces dates pour déposer vos encombrants sur les trottoirs.

COLLECTE DÉCHETS VÉGÉTAUX

• Tous les lundis : secteur 1 / Tous les mardis : secteur 2
(détail des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

PHARMACIES DE GARDE (journée, dimanche & jours fériés)

- Vendredi 1er mai, Les Ulis, Ccial de la Treille, avenue de Champagne
- Dimanche 3 mai, Saclay, 2 place de la mairie
- Vendredi 8 mai, Les Ulis, Ccial Les Ulis II
- Dimanche 10 mai, Gif-sur-Yvette, route de Chateaufort
- Dimanche 17 mai, Gif-sur-Yvette, 48 rue Henri Amodru, place de la mairie
- Jeudi 21 mai, Les Ulis, Ccial Les Ulis II
- Dimanche 24 mai, Les Ulis, Ccial des Champs Lasniers
- Dimanche 31 mai, Les Ulis, Ccial des Champs Lasniers

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-end & jours fériés)

35 boulevard Dubreuil. Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15.



Consultations gratuites à L'HÔTEL DE VILLE

• **PERMANENCE AVOCATS**
01 60 92 80 00

MAÎTRE ABRAMOWICZ
Mercredi 6 et 20 mai : 18 h - 19 h 45

AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE
Mercredi 13 mai de 17 h à 19 h
Tous les samedis de 10 h à 12 h
Uniquement sur rendez-vous 48 h avant

**PERMANENCE DE M. EVRARD
CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR
LE CANTON D'ORSAY-BURES**
Mercredi 27 mai de 9 h à 12 h
Renseignements en mairie : 01 60 92 80 00

• **PERMANENCE DE PIERRE LASBORDES
DÉPUTÉ DE L'ESSONNE**
Vendredi 15 mai : 17 h - 18 h 30
Uniquement sur rendez-vous au 01 69 28 00 00

• **PERMANENCE DE DAVID ROS
CONSEILLER GÉNÉRAL**
vice-président du Conseil général.
Les 1^{ers} samedis du mois 10 h - 12 h
sur rendez-vous au 01 60 91 77 63

• **CHAMBRE DES NOTAIRES
DE L'ESSONNE**
Évry - 14 rue des douze Apôtres
Mardi 5 et 19 mai / sur RDV 9 h - 12 h
Renseignements : 01 60 78 01 27

• **CENTRE D'INFORMATION DES HUISSIERS
DE JUSTICE DE L'ESSONNE**
Permanence gratuite sur RDV
Jeudis 7 et 14 mai : 9 h 30 - 11 h 30
Évry - Rue Renée Cassin : 01 69 36 36 37
Jeudi 28 mai : 9 h 30 - 11 h 30
à la Maison de justice et du droit de
Villemoysson-sur-Orge

TAGS



Mur d'expression libre.

s'exprimer,
oui...

dégrader, 3 fois non !



Les tags, les graffitis font aujourd'hui partie du paysage urbain. Certains tags ou graffs sont de véritables petits chefs d'œuvres (nous en parlions en janvier) et ne gênent en rien lorsqu'ils viennent décorer un mur d'expression dédié. Par contre, il en est d'autres qui, non seulement n'ont aucune espèce d'intérêt artistique, mais en plus dénotent d'une volonté de nuire. Leurs auteurs n'ont aucun respect pour la propreté ou la propriété d'autrui, qu'elle soit publique ou privée. Il s'agit d'actes d'incivilité qui dégradent le cadre de vie des Orcéens et le paysage urbain. De plus, ces dégradations ont un

coût important que doit supporter la collectivité. Il faut une peinture spéciale pour recouvrir les tags et ensuite passer une deuxième couche de peinture pour remettre le bâtiment en l'état.

Là, on ne parle plus d'art mais bien de vandalisme, d'incivilité. Une dégradation du paysage urbain qu'il faut prendre comme un appel ? Une révolte ? Une revanche ?

Quoi qu'il en soit, la municipalité confirme et rappelle que ces dégradations irrespectueuses de notre cadre de vie ne sont aucunement tolérées et restent interdites.

RAPPEL

En dehors du mur d'expression libre mis à disposition d'artistes (voir l'invité du mois en page 8), les tags (petites signatures graphées) et autres ne sont pas tolérés. Ils sont interdits et peuvent relever de contraventions pour leurs auteurs. Toute personne prise sur le fait peut être poursuivie en justice, en plus d'avoir à payer une amende allant de 3 750 € à 7 500 €. Une amende, qui pour les mineurs devra être réglée par les parents.



ATTENTION !!

**CROTTE
ALORS !**

Déjections canines **STOP !!**

*CAMPAGNE DE SENSIBILISATION IMAGINEE
PAR LES ELUS DU CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR
D'ORSAY. (ICI EN PHOTO !)*



Blog du Conseil Municipal Junior d'Orsay : cmjo.mairie-orsay.fr
cmjo@mairie-orsay.fr / service jeunesse - jeunesse@mairie-orsay.fr
01 60 92 58 85

